

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la demande formulée par Monsieur Pascal RINGOT, Directeur général de la Société LAFARGE GRANULATS FRANCE dont le siège social est situé 2 avenue du Général de Gaulle – 92148 – CLAMART cedex, en vue :

- de l'obtention du renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière de calcaires et l'extension des activités connexes, sur le territoire de la commune de COMBAILLAUX, aux lieux-dits « Courneyrède » et « L'Arboussas » et sur la commune de MURLES, au lieu-dit « La Roumanissière ».

Cette demande sera soumise à une enquête publique, d'une durée de 33,5 jours, du lundi 24 avril 2017 (8 h) au samedi 27 mai 2017 (12 h).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de COMBAILLAUX, commune d'implantation de l'installation, siège de l'enquête et dans les mairies de MURLES, SAINT-GELY DU FESC et VAILHAUQUES.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de COMBAILLAUX, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 11 h30 (*la mairie restera exceptionnellement ouverte jusqu'à midi pour la permanence du Commissaire enquêteur le samedi 27 mai 2017*)

- dans les 5 autres communes situées dans le rayon du périmètre d'affichage de 3 km défini autour de l'installation : MURLES, SAINT-GELY DU FESC, LES MATELLES, GRABELS et VAILHAUQUES. aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies :

MURLES : uniquement le mardi de 8 h 30 à 17 h 30 sans interruption

SAINT GELY DU FESC : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

GRABELS : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30/ le vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h 30

LES MATELLES : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 16 h à 18 h/ le mercredi de 8 h à 12 h

VAILHAUQUES : les lundi, mardi, jeudi de 8 h à 12 h/ le mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h/ le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- sur le site internet des services de l'État : [http://www.herault.gouv.fr/Publications/consultation du public/Installations classées](http://www.herault.gouv.fr/Publications/consultation%20du%20public/Installations%20classées).

- sur le poste informatique situé en Préfecture de l'Hérault, bureau de l'Environnement, sur rendez-vous en téléphonant au 04 67 61 62 57.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront être :

- communiquées à Monsieur Léon BRUNENGO, Ingénieur option travaux publics, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, lors de ses permanences dans les mairies de MURLES, SAINT GELY DU FESC, VAILHAUQUES et COMBAILLAUX, aux dates ci-après :

- à la mairie de MURLES : le mardi 25 avril de 14 h à 17 h
- à la mairie de SAINT- GELY DU FESC : le mardi 09 mai 2017 de 9 h à 12 h
- à la mairie de VAILHAUQUES : le vendredi 19 mai 2017 de 14 h à 17 h
- à la mairie de COMBAILLAUX : le samedi 27 mai 2017 de 9 h à 12 h (clôture de l'enquête)

- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de COMBAILLAUX, siège de l'enquête

- formulées sur les registres d'enquête dans les mairies de MURLES, SAINT GELY DU FESC, VAILHAUQUES et COMBAILLAUX, lieux de permanence du Commissaire enquêteur.

- transmises par voie électronique à l'adresse : brunengocombaillaux@gmail.com (*les messages ne doivent pas comporter de pièces jointes, celles-ci doivent être transmises par courrier au commissaire enquêteur*)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'Environnement.

34, PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE - 34062 MONTPELLIER CEDEX 2

www.herault.gouv.fr

tous nos horaires d'accueil sont disponibles sur notre site INTERNET

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Nicolas BONNAFOUS-CAUMES - téléphone : 04 90 90 33 38 - adresse postale : Lafarge Granulats France Avenue du Général de Gaulle - BP 26 13870 -ROGNONAS - adresse mail : nicolas.bonnafous-caumes@lafargeholcim.com

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de COMBAILLAUX, commune d'implantation de l'installation, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>) pendant un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure ICPE, prises par M. le Préfet de l'Hérault, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
